



# Municipalité de Saint-Claude

295, Route de l'Église, Saint-Claude (QC) J0B 2N0

## EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL OU COPIE DE RÉSOLUTION MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLAUDE

À la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Claude tenue le 10 novembre 2025 et à laquelle étaient présent son honneur le maire Monsieur Jean Labrecque et les conseillers suivants :

M. Yves St-Hilaire	M. Marco Scrosati
M. Yves Gagnon	M. Marcel Laberge

Tous formants quorum sous la présidence du Maire.

Les conseillers Nicole Caron et Yvon Therrien sont absents.

La directrice générale et greffière-trésorière, France Lavertu, est aussi présente.

**Le maire ne vote jamais à moins d'être obligé de trancher.**

### 2025-11-21 ÉTABLISSEMENT D'UN CALENDRIER POUR LES SÉANCES ORDINAIRES 2026

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Marcel Laberge, appuyé par le conseiller Yves St-Hilaire et résolu

Que les réunions 2026 ont lieu à l'hôtel de ville de Saint-Claude, 295, 2<sup>e</sup> étage, Route de l'Église à Saint-Claude [QC] J0B 2N0 à 20 h.

- Lundi 12 janvier
- Lundi 2 février
- Lundi 2 mars
- Lundi 13 avril (congé lundi paques)
- Lundi 4 mai
- Lundi 1 juin
- Lundi 6 juillet
- Lundi 10 août
- Lundi 14 septembre
- Lundi 5 octobre
- Lundi 2 novembre
- Lundi 7 décembre

**QUE** le conseil invite cordialement les citoyens à assister aux assemblées publiques qui se tiendront en cours d'année.

**QU'UN** avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale, conformément à la loi qui régit la municipalité.

**ADOPTION : 4 POUR, 2 ABSENT**  
**EXTRAIT CONFORME,**

### **CERTIFIE CE 13 novembre 2025**

Vraies copies certifiées conformes sous réserve de l'approbation du libellé final du procès-verbal, adopté par le conseil municipal lors d'une prochaine séance.

.....  
**France Lavertu**  
**Directrice générale**  
**et greffière-trésorière**